

Politique vie privée de Mirp Association

Mirp Association est amenée à traiter certaines de vos données à caractère personnel. Pour obtenir des informations sur **Mirp Association**, vous pouvez consulter le site www.mirpassociation.org

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est, depuis le 25 mai 2018, le cadre européen de traitement et de la circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données.

Mirp Association a pris les mesures nécessaires pour se conformer à ce règlement et s'engage à :

- traiter les données à caractère personnel aux seules fins de la bonne exécution de ses services.
- ne pas transférer vos données hors Union Européenne.
- mettre en œuvre des standards de sécurité élevés.
- vous notifier dans les meilleurs délais en cas de violation de données.

La finalité des traitements de vos données personnelles est, selon le cas :

- Pour les bénévoles :
 - de manière générale gérer le processus de sélection des volontaires pour déterminer quelles fonctions pourraient être exercées dans l'association en adéquation avec leur CV et leur expérience.
 - gérer la planification des bénévoles sélectionnés, de leurs tâches et de leurs rendez-vous.
- Pour les chercheurs d'emploi accompagnés par l'association :
 - de manière générale gérer l'accompagnement, y compris les prises de rendez-vous avec les conseillers.
- Pour les adhérents :
 - de manière générale gérer les dons effectués par les adhérents soutenant l'association.

Les catégories de données personnelles concernées sont, selon le cas :

- Pour les bénévoles :
 - identité
 - coordonnées
 - Bios/CV
- Pour les chercheurs d'emploi :
 - identité
 - coordonnées postales et téléphoniques
 - situation France Travail
 - informations professionnelles (cadre/non cadre, fonction, secteur,)
 - CV
- Pour les adhérents :
 - identité
 - coordonnées postales et téléphoniques
 - date et montant des cotisations

Association loi 1901 ayant pour objet l'accompagnement des personnes privées d'emploi

Les durées de conservation des données personnelles sont, selon le cas :

- Pour les employés : 5 ans à partir du départ de l'employé
- Pour les bénévoles : 5 ans à compter du dernier contact ou la fin d'activité
- Pour les chercheurs d'emploi : 5 ans à compter du dernier contact ou la fin d'accompagnement
- Pour les adhérents : 10 ans à compter de leur dernier don

Les sources des données personnelles concernées sont, selon le cas :

- Pour les employés : le CV et le formulaire d'embauche fournis par l'employé,
- Pour les bénévoles : renseignements fournis par le bénévole
- Pour les chercheurs d'emploi : renseignements fournis par le chercheur d'emploi
- Pour les adhérents : renseignements fournis par l'adhérent

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles.

Vous pouvez exercer vos droits en écrivant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante :
Mirp Association - 102 Bd Arago - 75014 Paris ou en remplissant le formulaire en ligne sur
<https://www.mirpassociation.org/lassociation/contact/> en précisant dans le sujet « Au Délégué à la Protection des données »

Le Délégué à la Protection des Données